

# Etapes de votre inscription et de votre installation

## Avant votre arrivée

| Etape                      | Description   | Période  |
|----------------------------|---|--|
| Inscription en ligne       | <p>Une fois admis, inscrivez-vous sur le site : <a href="#">cliquez ici</a>.</p> <p>Remplissez le plus précisément possible tous les champs.</p>  | Dès que possible   |
| Visa et titre de séjour    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants de l'Union européenne n'ont aucune démarche à faire.</li> <li>- <b>Etudiants non originaires de l'Union européenne</b>, commencez dès que possible les démarches de demande de visa, auprès de <a href="#">l'Espace Campus France</a> de votre pays, ou, s'il n'y a pas d'Espace Campus France dans votre pays, directement auprès des services de l'ambassade ou d'un consulat de France.</li> </ul> <p>Y récupérer le <b>formulaire OFII</b> tamponné par les services consulaires (Office français de l'immigration et de l'intégration).</p>   | Dès que possible   |
| Sécurité sociale en France | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les étudiants originaires de l'Union européenne, procurez-vous dans votre pays la <b>carte européenne d'assurance-maladie</b>.</li> <li>- Pour les étudiants non-citoyens de l'UE, <b>vous devez obligatoirement vous inscrire à la Sécurité sociale française « Assurance maladie »</b> : <a href="#">cliquez ici</a>. Il est fortement recommandé de choisir également une <b>complémentaire santé</b>, pour être mieux protégé. La LMDE et la SMEREP, par exemple, sont spécialisées pour les étudiants (prix en 2021/2022 : 119€/an).</li> </ul> <p>Demandez conseil au bureau des Relations internationales à votre arrivée.</p> | Précautions à prendre avant le départ, puis démarches à faire à l'arrivée  |
| Choix de vos cours         | <p>Cela ne vous concerne que si vous êtes étudiant dans le cadre d'un échange académique d'un ou deux semestres (les étudiants des double-diplômes ou du programme N+i ont un programme déjà établi).</p> <p>Prenez connaissance des règles à respecter, et choisissez les cours uniquement dans la liste des cours accessibles aux étudiants en échange transmise par le bureau des Relations internationales.</p>   | <p>Avant le <b>1er août</b>, dernier délai, pour les cours du 1er semestre.</p> <p>Avant le <b>3 janvier</b> pour le deuxième semestre</p> |

## A votre arrivée

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Réunion d'accueil des étudiants internationaux de l'ESTP Paris</b> | <b>Présence obligatoire.</b> Accueil par la direction, les responsables de l'école et l'association étudiante HiStudent, qui s'occupe d'accueillir les étudiants internationaux. Présentation de l'école, diffusion d'importantes informations.  | <b>Mi-septembre/Début octobre</b>                          |
| <b>Visa et titre de séjour</b>  | Vous devez faire valider votre visa. Envoyez les versions numérisées au bureau des Relations internationales.  | <b>A votre arrivée</b>                                     |
| <b>Documents à récupérer</b>  | <b>Certificats de scolarité</b> (il peut provisoirement remplacer la carte étudiante). Ce document va vous être envoyé par l'ESTP Paris.<br><br>Le bureau des Relations internationales peut également signer des documents à destination de votre université d'origine : certificats d'arrivée ou de présence, contrats d'études (Learning agreement).  | <b>A votre arrivée</b>                                     |
| <b>Ouverture d'un compte en banque</b>                                | La plupart des grandes banques proposent une formule spéciale pour les étudiants. Exemple : Société Générale, BNP Paribas, LCL... (stands de banques installés à l'école en début d'année).  | <b>A votre arrivée</b>                                     |
| <b>Téléphone</b>  | Opérateurs en France : Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free. Rendez-vous sur leurs sites internet ou en agence.   | <b>A votre arrivée</b>                                     |
| <b>Carte de transport</b>   | Votre statut d'étudiant vous donne accès à la <b>carte "Imagine'R"</b> (mais seulement si vous avez moins de 26 ans).<br><a href="#">Cliquer ici.</a>  | <b>A votre arrivée</b>                                     |
| <b>Sécurité sociale en France</b>                                     | Finalisez votre affiliation afin de recevoir les documents nécessaires.  | <b>A votre arrivée</b>                                     |
| <b>Informatique</b>   | Il vous sera donné des <b>codes informatiques</b> , vous donnant <b>accès à votre BVE</b> (Bureau Virtuel des Elèves), où vous trouverez toutes les informations relatives à l'ESTP Paris.   | <b>A votre arrivée</b>                                     |
| <b>CAF</b>  | Il s'agit d'une aide au logement versée à certaines personnes par la caisse d'allocations familiales. Une fois votre contrat de logement signé, vous devez faire les démarches vous-mêmes sur le <a href="#">site internet</a> de la CAF. Inscrivez-vous le plus vite possible car le versement des aides commence en fonction de la date d'inscription. <b>Prévoyez un extrait d'acte de naissance officiellement traduit en français</b> , car ce document vous sera réclamé par la CAF. | <b>Une fois que vous avez signé un contrat de logement</b> |